

Communiqué de presse de l'ASPO/BirdLife Suisse et de *Nos Oiseaux* du 8 juillet 2013

La politique agricole menace nos oiseaux nichant au sol

Le tarier des prés risque de disparaître, les cultures et les champs de rester cois, si la politique agricole 2014-2017 ne se concentre pas, de manière conséquente, sur des objectifs concrets pour la nature et l'intérêt général. C'est le résultat d'une étude qui vient d'être publiée.

Plusieurs espèces d'oiseaux des milieux agricoles ont accusé un fort déclin ces dernières décennies. La situation est dramatique pour ceux qui nichent au sol. Afin de venir en aide à l'un d'eux, le tarier des prés, l'Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse a initié, en 2004, un projet de conservation dans l'Intyamoune FR, en collaboration avec les agriculteurs locaux. Depuis, les paysans ont mis en place de nombreuses surfaces de compensation écologique, malheureusement souvent sur des sites inappropriés en raison d'incitations politico-agricoles erronées. Le tarier des prés s'installe dans le fond des vallées, là où les surfaces de compensation ne sont pas attractives d'un point de vue économique. En lieu et place de prairies fleuries, le tarier des prés y trouve de plus en plus de champs de maïs – d'où la menace aiguë qui pèse sur lui en Intyamoune, comme le montre une étude menée plusieurs années durant et parue dans la revue «*Nos Oiseaux*».

Ces dernières années, les incitations de la politique agricole ont été fortement orientées vers une agriculture très productive, tandis que la biodiversité s'effondrait. Le Conseil fédéral l'a reconnu et l'a traduit dans son message sur la politique agricole 2014-2017, afin d'orienter les paiements directs en faveur de l'intérêt général – ce que l'ASPO/BirdLife Suisse salue. Malheureusement, les lobbyistes de l'agriculture industrielle ont réussi, dans le projet de règlement, à édulcorer ces améliorations indispensables. Promouvoir une agriculture durable et d'avenir impose des règlements d'application et des moyens de production tournés vers l'intérêt général, comme, par exemple, la sauvegarde de la nature et de la biodiversité. Cet objectif nécessite encore des corrections importantes, que l'ASPO/BirdLife Suisse a d'ailleurs demandées dans le cadre de la mise en consultation de la politique agricole 2014-2017. Elle est cependant opposée à un référendum contre la PA 14-17.

Le cas du tarier des prés

Le tarier des prés est un oiseau migrateur de 12 cm de long, qui hiverne en Afrique et qui, chez nous, se reproduit dans les prairies riches en fleurs. Il a beaucoup profité de l'agriculture traditionnelle, dont il est particulièrement dépendant. Le monde agricole actuel,

industrialisé, lui porte d'importants préjudices. Les machines modernes fauchent de grandes superficies en une fois et en très peu de temps. Sans mesures de protection, le tarier des prés n'a aucune chance de mener à terme sa nichée, le nid étant construit à même le sol. Œufs ou jeunes n'en réchappent pas et, parfois, la femelle couvant y laisse sa vie. Le tarier des prés figure ainsi sur la Liste rouge.

Même si le tarier des prés et d'autres nicheurs au sol n'ont pas encore disparu de Suisse, des surfaces de compensation écologique de grande valeur pour la nature doivent être mises en place dans des sites favorables. C'est ce à quoi s'engage l'ASPO/BirdLife Suisse, par l'introduction d'incitations appropriées inscrites dans la politique agricole.

Note pour les rédactions:

Légendes des photos :

Photo 1: En tant que nicheur au sol, le tarier des prés recherche des prairies riches en fleurs, fauchées tardivement.

Photo 2: Le tarier des prés n'a aucune chance de mener à bien sa nichée dans une prairie intensive – la couveuse n'a pas survécu à la fauche.

Photo 3: 78% des paiements directs ont été attribués, en 2011, à des aspects généraux, contre seuls 7,3% à des surfaces écologiques. La politique agricole 2014-2017 apporte une amélioration de la situation en différenciant les paiements directs – les incitations vont plutôt dans la direction d'une production plus respectueuse de la nature. Pour que le tarier des prés puisse se maintenir à long terme en Suisse, il faut cependant encore renforcer les incitations en faveur d'une production agricole écologique.

Le communiqué et les images en haute définition peuvent être téléchargés sous www.birdlife.ch/fr/presse/

Plus d'informations:

Pascal König, Responsable Agriculture ASPO/BirdLife Suisse, tél. 044 457 70 26.

Jérôme Gremaud, biologiste, Bureau d'Ecologie, responsable de projet, tél. 026 565 21 46
jerome.gremaud@websud.ch